

# Les Migrants et les PASS : entre précarité et barrière de la langue, le rôle particulier de l'Interprète

Par Aziz TABOURI  
Sous-Directeur ISM  
Paris, le 20 mai 2011

La présence de notre association au colloque des PASS est assez naturelle, et ce pour au moins deux raisons :

- **D'une part des raisons éthiques qui renvoient aux fondements même de notre association**, qui mettent l'humain au centre de tout, qui fait de la solidarité une valeur et un devoir et qui s'est donné pour finalité de contribuer, par des actions concrètes, à la lutte contre la précarité, à la lutte contre les discriminations et à l'accueil des Migrants.

Nous avons en commun, avec les acteurs des PASS, ces valeurs humaines fondamentales : celles de tendre la main aux plus faibles, de les considérer dans leur totalité d'hommes et de femmes, avec leurs problèmes de santé et leur problèmes sociaux.

Par nos actions réciproques et complémentaires, nous participons ensemble à restituer à ces personnes leur dignité : les professionnels des PASS en apportant une solution globale, sanitaire et sociale, sur place et en mobilisant les structures disponibles ; et nous, en tant qu'interprètes, en permettant à ces personnes de comprendre, de s'exprimer et d'être compris. Car, quand aux problèmes sociaux et de santé, se rajoutent ceux de la parole, il est difficile de s'en sortir.

- **La seconde raison qui justifie notre présence à ce colloque est justement liée à la réalité du terrain.**

C'est connu : les Migrants constituent le public majoritaire reçu dans les Permanences d'accès aux soins de santé. Cela renvoie à une réalité sociale qui est, dans beaucoup de cas, à l'origine même de l'aventure migratoire : chercher une vie meilleure qu'on n'a pas pu trouver chez soi. Et puis, pour certains, même après de longues années de travail en France, la précarité ou l'exclusion attendent au bout du chemin.

Mais, bien que recevant un public migrant, les PASS ne sont pas pour autant des consultations « ethniques ». Si les Migrants y sont nombreux, c'est qu'ils sont plus touchés par la précarité et les difficultés sociales. Pour autant, ils ne sont pas les seuls à avoir besoin d'un dispositif de lutte contre l'exclusion et pour l'accès aux soins pour tous.

Il est bon de rappeler et de défendre que les PASS ont pour mission de lutter contre les discriminations, de favoriser l'accès aux dispositifs de droit commun, de veiller à l'ouverture ou au rétablissement des droits et de veiller à une prise en charge globale du patient.

Nous sommes bien au croisement du médical et du social, avec une finalité clairement affichée : agir pour l'intégration sociale. Cette mission fait l'honneur du service public hospitalier et de ses professionnels.

A la précarité sociale et/ou administrative des Migrants qui fréquentent les PASS, se rajoutent donc les difficultés de la langue pour s'exprimer et comprendre. Le besoin de la communication devient alors celui de tous les professionnels des PASS : soignants comme assistantes sociales. L'incompréhension linguistique hypothèque toute la mission des PASS.

C'est à ce besoin de dialogue et de compréhension réciproque que l'association « ISM Interprétariat » vise à répondre à travers la mise à disposition d'interprètes formés, couvrant plus d'une centaine de langues et dialectes et soumis à des règles déontologiques strictes : fidélité dans la traduction, objectivité, secret professionnel et médical, etc.

En situation de soins, la nécessité pour le soignant et le soigné de se comprendre apparaît évidente. Comment, en effet, faire un diagnostic avec les seuls gestes ? Comment annoncer une maladie grave, informer utilement ou obtenir le consentement éclairé du patient qui ne comprend pas ce qu'on lui dit et que l'on ne comprend pas ?

Toute cette problématique est connue et avait constitué l'objet d'un colloque entier que nous avons organisé en mars 2010 au Ministère de la santé. Je vous renvoie à notre blog sur le sujet.

**C'est finalement au sein des PASS que notre appellation « *interprète en milieu social et médical* » trouve son sens et sa justification. C'est là que l'interprète doit se surpasser, comme le soignant.**

Il doit se surpasser pour faire plus que de l'interprétariat « linguistique » ordinaire, tout en gardant bien sa posture de ce tiers qui intervient avec neutralité et sans se substituer aux partenaires en présence.

Comme dans toute consultation médicale, l'interprète traduit entre le Migrant et le soignant. Mais dans les PASS il fait encore davantage : il écoute, explique, aide à restituer avec cohérence, apaise, informe des droits, oriente et, bien souvent, accompagne au service social de l'hôpital, ou aide à rédiger des imprimés.

C'est donc une fonction bien plus large et plus lourde, mais indispensable. Comme celle des PASS.

Claire Georges a raison de rappeler qu'entre contraintes économiques, enjeux éthiques et de santé publique, les PASS évoluent et proposent des réponses adaptées aux besoins des patients en tenant compte des complexités associées aux problématiques de santé.

Personne ne peut ignorer le contexte économique contraint d'aujourd'hui, même si les possibilités d'y faire face ne sont pas obligatoirement uniques et renvoient à d'autres choix toujours possibles.

J'ai compris que les PASS se positionnaient résolument dans la réalité actuelle du système de soins. Mais elles proposent un modèle à la fois solidaire et efficient, pour que les plus démunis, déjà démunis, ne fassent pas les frais d'une situation difficile.

Justement, comme cela a été rappelé, le dispositif des PASS contribue à une limitation des dépenses de santé inutile, sinon leur rationalisation, grâce à l'expertise d'une prise en charge ambulatoire globale, médico-sociale, adaptée aux besoins des malades, souvent à moindre coût.

Précisément, l'utilisation d'interprètes professionnels participe de cette expertise et de cette rationalisation des coûts, par les bons diagnostics qu'ils permettent, la compréhension et l'orientation vers les structures complémentaires de droit commun.

Le succès de ce colloque est rassurant. J'y vois la réaffirmation d'un attachement fort à l'éthique d'un métier, et un attachement à une logique de solidarité.

Aziz TABOURI  
Sous-Directeur ISM  
Paris, le 20 mai 2011